

RCS : AVIGNON Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

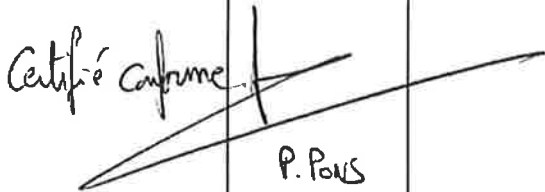
Numéro de gestion : 2022 B 02069 Numéro SIREN : 918 746 157 Nom ou dénomination : 2P CONSEIL
--

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2024 sous le numéro de dépôt 2276

BILAN ACTIF

2000219 - 2P CONSEIL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			Valeurs au 31/12/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	36 900,00	11 963,00	24 937,00	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	36 900,00	11 963,00	24 937,00	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	4 923,14		4 923,14	11 126,76
Autres créances (3)	4 344,00		4 344,00	554,89
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	12 670,97		12 670,97	39 868,21
Charges constatées d'avance (3)	184,32		184,32	
TOTAL (II)	22 122,43		22 122,43	51 549,86
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	59 022,43	11 963,00	47 059,43	51 549,86
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				
Certifié conforme  P. Pous				

BILAN PASSIF

2000219 - 2P CONSEIL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 5 000,00)	5 000,00	5 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	500,00	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	14 800,55	
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	22 869,86	15 300,55
SITUATION NETTE	43 170,41	20 300,55
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	43 170,41	20 300,55
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (I)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	871,50	20 085,50
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	180,00	3 329,35
Dettes fiscales et sociales	2 837,52	7 834,46
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	3 889,02	31 249,31
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	47 059,43	51 549,86
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	3 889,02	31 249,31
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

2000219 - 2P CONSEIL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES (hors taxes)	Exercice du 01/01/23 au 31/12/23			Exercice N-1 12/09/22 au 31/12/22
	Achats	Var. Stocks	Total	
Charges d'exploitation (I)				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes *			10 635,41	3 769,72
Impôts, taxes et versements assimilés			1 960,76	
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 963,00	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			0,29	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (I)			24 559,46	3 769,72
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (2)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)				
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôt sur les bénéfices (VI)			5 581,00	3 384,00
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V+VI)			30 140,46	7 153,72
BÉNÉFICE (3)			22 869,86	15 300,55
TOTAL GÉNÉRAL			53 010,32	22 454,27
* Y compris : - redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (2) Dont intérêts concernant les entreprises liées (3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de				

COMPTE DE RÉSULTAT

2000219 - 2P CONSEIL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS (hors taxes)	Exercice 01/01/23 au 31/12/23	Exercice N-1 12/09/22 au 31/12/22
Produits d'exploitation (I)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	53 009,28	22 454,25
Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires	53 009,28	22 454,25
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions, dépréciations (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	1,04	0,02
Sous-total B	1,04	0,02
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I) (A+B)	53 010,32	22 454,27
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
Produits financiers		
De participation (2)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)		
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)		
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	53 010,32	22 454,27
PERTE (3)		
TOTAL GÉNÉRAL	53 010,32	22 454,27
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(3) C'importe tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de		

SAS 2P CONSEIL

Société par actions simplifiée Unipersonnelle

Au capital variable de 5 000 EUROS

213 Impasse des grands jardins

84300 CAVAILLON

RCS AVIGNON : 918 746 157

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 09 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf février à dix-huit heures,

Monsieur Philippe PONS, associé unique de la Société 2P CONSEIL, société par actions simplifiée au capital variable de 5 000 € dont le siège social est aux TAILLADES (84300), 213 Impasse des grands jardins

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur PONS, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les conventions visées à l'article L 227-10 du nouveau code de commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé sont relatées dans le rapport spécial.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du nouveau code de commerce

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé Unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, aucune dépense ni charge visée à l'article 39-4 dudit code ne sont à approuver.

L'associé unique donne quitus entier et définitif au Président de sa gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique décide d'affecter le **bénéfice de 22 869,86 €** de l'exercice de la manière suivante :

- Au poste « Autres réserves » : **22 869,86 €**

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé Unique approuve le rapport spécial portant sur les conventions visées à l'article L 227-10 du nouveau code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique approuve l'absence de rémunération pour son mandat de président pour la période totale du bilan soit du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président et associé unique.

L'associé unique

